

HONTEUX

Après 2 jours de débats au sujet des « hausses de salaire » pour 2015, la Direction a rejeté toutes les propositions que nous lui avons faites.

Elle a donc décidé unilatéralement la mise en place des **mesures ridicules** dont elle a le secret :

- 0.70% de hausse versée au 1^{er} juin 2015 !!! avec 1 effet rétroactif au 1^{er} janvier 2015... en d'autres termes, **une misère** avec en bonus une usine à gaz dans son application.
- Versement d'une prime de 120€ « brut » en décembre 2015 leur permettant le cas échéant de ne pas la verser à tous ceux qui d'ici cette date ne seront plus dans l'Entreprise. Il suffit de se remémorer l'ensemble des Collaborateurs qui se sont fait « sortir » des effectifs en 2014.

Nous ne pouvons que nous révolter devant cette nouvelle injustice faite aux Salariés.

Rappelez-vous en 2014 : AUCUNE AUGMENTATION

La Direction considère que nous sommes suffisamment payés puisque malgré l'absence de hausse de salaire en 2014, **nous avons continué** de faire progresser les résultats et la productivité d'INITIAL pour le plus grand bonheur de quelques-uns qui se partagent la totalité du gâteau et ne nous laissent que les miettes.

C'est pourquoi devant cette nouvelle aberration, nous avons décidé de prendre nos responsabilités en appelant à la démission du Comité de Direction de INITIAL qui s'est totalement « déconnecté » des Salariés et des Représentants du Personnel

La situation telle qu'elle se déroule depuis plus de 5 ans n'est plus acceptable.

Notre Entreprise continue d'utiliser des méthodes contestables avec nos Clients et à s'engraisser sur le dos des Salariés qu'elle ne considère que comme de bons petits soldats devant être aux ordres en acceptant de se sacrifier « **corps et âme** ».

Parallèlement à l'appel à la démission de la Direction Générale, nous allons également réfléchir à la mise en œuvre de toutes les dispositions nécessaires visant à rendre publique les dérives liées à certaines pratiques employées, en toute opacité, par la Direction pour améliorer ses résultats.

Il devient urgent et nécessaire de « mettre les pieds dans le plat ». Certaines situations imposent un devoir de « désobéissance » et de remise en cause de la question de la loyauté.

Il en va désormais de l'avenir de **notre** Entreprise qui ne pourra plus supporter encore très longtemps de tels agissements.

Nous ne doutons pas que la Direction se sentira très certainement « outragée » par notre appel à la démission mais cette fois-ci la coupe est pleine...

Mesdames et Messieurs du Comité de Direction,
NOUS NE RECULERONS PAS.